

LE SITE DES RIVES DE L'ESCAUT

DU TUBE À L'IMAGE : UN SITE D'EXCELLENCE.

Fiche réalisée par Laura Prévost
Stagiaire au CAUE du Nord (2012)

DOCUMENT DE TRAVAIL



photographie de : Les rives de l'Escaut en triche - 008 (Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Fr%C3%AAche> - Vallourec - Zip)

LES ACTEURS DE LA MUTATION

Groupe Vallourec & Manesmann Tubes
EPF du Nord-Pas-de-Calais
Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole
CCI du Grand Hainaut
Commune d'Anzin
Commune de Valenciennes



BATI



MOBILITÉS



NATURE



EAU

PRINCIPALES DATES D'ÉVOLUTION

28 août 1882 - Création d'une fabrique de tube sur le site par la société Escaut et Meuse.

Dès 1896 - L'usine d'Anzin est la seule en France à fabriquer des tubes sans soudure.

1930 - Le site industriel produit 83 000 tonnes de marchandises par an et emploie 7000 personnes.

1953 - L'usine est rachetée par Le groupe Lorraine-Escaut.

1967 - Rachat de la tuberie par le groupe Vallourec.

1975 et 1978 - Ouverture d'une tuberie et d'une aciérie à Saint-Saulve, par Vallourec.

1985 à 1987 - le groupe Vallourec connaît une forte baisse de sa demande.

2000? - Fermeture de l'usine d'Anzin au profit de la nouvelle Tuberie de Saint-Saulve.

2000? - La CAVM contacte l'EPF pour faire l'acquisition du site.

Avril et mai 2003 - Réalisation d'une étude préalable à la dépollution du site.

25 mai 2004 - Travaux de dépollution et démantèlement achevé par Vallourec & Mannesmann

17 novembre 2004 - Acquisition par l'EPF du site de Vallourec.

Après 2004? à 2010?- Requalification du site par l'EPF

Octobre 2010 - Présentation du projet de ZAC « Le Parc des Rives de l'Escaut ».

2014 - Date prévue pour l'ouverture de la nouvelle Serre numérique.

- > CROIX D'ANZIN | CHEMINS DE FER | NAPPES PHRÉATIQUES | ESCAUT | MINE
- > TUBERIE | ACIÉRIE | TISSU URBAIN | ENCLAVEMENT | POLLUTION
- > ZAC | ECOQUARTIER | SERRE NUMÉRIQUE | FIBRE OPTIQUE

Sur les territoires d'Anzin et de Valenciennes, au carrefour de plusieurs voies de circulation et aux abords de l'Escaut, le site des Rives de l'Escaut a accueilli pendant plus de 130 ans une activité industrielle de renommée mondiale. Aujourd'hui, cet espace de 26 hectares constitue de nouveau un site d'excellence qui participe à dynamiser le territoire et à changer son image.

AVANT 1882 - UN SITE AUX ABORDS DE VALENCIENNES ET DE L'ESCAUT

Au XVIII^{ème} siècle, le site des Rives de l'Escaut d'Anzin est un espace vide de toute urbanisation dont les terres se trouvent entre la ville fortifiée de Valenciennes et le village d'Anzin. Ce dernier s'étend le long de la route menant de Valenciennes à Saint-Amand-les-Eaux et ne compte qu'une centaine d'habitants. Érigé sur les pentes du mont d'Anzin, sur de bas plateaux, la petite commune se trouve au carrefour de plusieurs voies de circulation : la Chaussée de Condé, principale route empierrée reliant Valenciennes à Condé-sur-l'Escaut, la Chaussée de Bouchain et la route menant à Saint-Amand. Le point de rencontre de ces voies se nomme la croix d'Anzin. À l'est de la ville et en parallèle de la Chaussée de Condé court également l'Escaut. Le site des Rives de l'Escaut se situe entre ces deux axes, sur une surface inclinée vers le fleuve. Aux abords de ce dernier, les sous-sols semblent constitués de craie blanche, matériau exploité le long de la route de Condé. À l'ouest, on identifie une formation géologique plus poreuse composée d'argile et de tuffeau. En outre, au droit du site se rencontrent deux nappes phréatiques. En 1734, la première houille de charbon exploitable est découverte à Anzin, entraînant une industrialisation (mines, verreries, fonderies etc.) et une urbanisation rapide du village. En 1789, la ville compte déjà 3000 habitants. Entre 1737 et 1795, le site des rives d'Anzin n'échappe pas à la dynamique minière et accueille un unique puits de mine, le puits de la Patience.

1882-2000(?) DE LA TUBERIE ESCAUT-MEUSE À VALLOUREC

UN SITE STRATÉGIQUE, UNE INDUSTRIE PROMETTEUSE.



Au milieu du XIX^{ème} siècle, les activités minières se développent. Pour répondre aux nouveaux besoins du territoire (fret, déplacements de la main d'oeuvre), les voies de circulation sont renforcées. Entre 1832 et 1853, l'Escaut est canalisé sur l'ensemble du Valenciennois. Un peu plus tard, en 1874, le cavalier Somain-Péruwelz est mis en service et permet de relier tous les carreaux de fosses minières avec les industries locales. Enfin, en 1883 deux lignes de tramway à vapeur permettent de faire la liaison Anzin - Saint-Amand-les-Eaux et Anzin - Vieux-Condé. Le site des Rives de l'Escaut, situé au coeur de ces réseaux devient alors un espace stratégique pour le développement d'une industrie. Il dispose de sols calcaires durs propices à l'implantation d'une usine et d'un approvisionnement en eau grâce au fleuve et à une de ses nappes phréatiques. Enfin, le territoire constitue un bassin d'emploi qualifié important. Ainsi, le 28 août 1882, la tuberie Escaut-Meuse s'installe sur le site des rives de l'Escaut, à Anzin. Au commencement de son activité l'entreprise s'étend sur 6 hectares, emploie 250 ouvriers et produit des tubes soudés en acier et en fer à hauteur de 1880 tonnes par an. En 1886, les frères Mannesmann inventent un procédé de laminage¹ révolutionnaire qui permet de fabriquer des tubes sans soudure. En 1896, la Tuberie Escaut-Meuse obtient la licence exclusive de ce savoir-faire. Etant la seule usine à produire ce type de marchandise en France, elle devient rapidement la meilleure fabrique de tube française en termes de qualité et d'attractivité marchande. L'entreprise double alors sa production entre 1900 et 1910, passant de 15 000 tonnes de tubes produits à 30 000. En 1914, Escaut-Meuse est en plein essor avec 3000 salariés. Pendant la Première Guerre Mondiale, l'usine est réquisitionnée par les Allemands et sert d'atelier de réparation pour les canons endommagés sur le front. En 1918, la fabrique est complètement détruite.

UN ESSOR MONDIAL

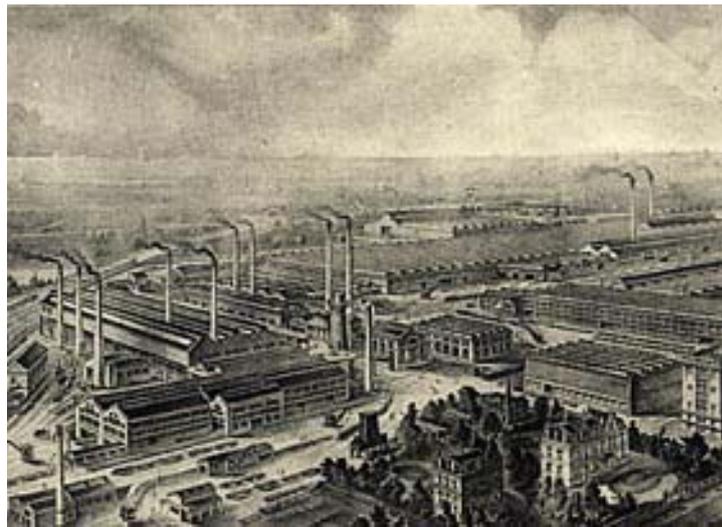
Durant la période d'entre-deux-guerres, l'usine se relève progressivement. En 1930, elle occupe déjà 91 hectares et emploie 7000 personnes tandis que sa production culmine à 83 000 tonnes de tubes par an. Dans le même temps, en 1931, les principaux fabricants de tubes français se réunissent pour lutter contre la crise économique, créant ainsi une société de gestion des usines à tubes nommée VALenciennes et Denain, LOUvroil et RECquignies (Vallourec). En 1953, la fabrique d'Anzin, rachetée par la société Lorraine-Escaut, devient le principal producteur de tubes sans soudures du groupe. En 1958 et 1959, la tuberie tend à diversifier ses débouchés et elle se dote d'une aciérie. En 1967 néanmoins, la société Vallourec rachète Lorraine-Escaut, son principal concurrent, et devient le leader incontesté du tube d'acier en France. L'entreprise emploie alors 6000 personnes sur le site. En 1978,

¹ Procédé consistant à faire passer une masse métallique entre deux cylindres d'acier tournant en sens inverse. La masse est alors réduite en barres minces, en lames ou en feuilles de métal.

Vallourec ouvre une seconde tuberie/aciérie, de l'autre côté de l'Escaut, à Saint-Saulves. De par son savoir-faire reconnu à l'international et le dynamisme de son activité, l'usine d'Anzin semble alors être à son apogée.

UN SITE CONTRAINT

Pourtant, le groupe Vallourec, déjà fragilisé par les chocs pétroliers de 1973 et 1979, doit faire face à une importante baisse de la demande entre 1985 et 1987. Une restructuration de ses infrastructures est alors vitale pour l'entreprise. En septembre 1987, la société décide de fermer les laminoirs d'Anzin entraînant le licenciement de 850 ouvriers. Les productions de l'aciérie et du parachèvement sont également réduites. En janvier 1989, une deuxième phase de restructuration place les ateliers de parachèvement sous la direction de la Tuberie de Saint-Saulve

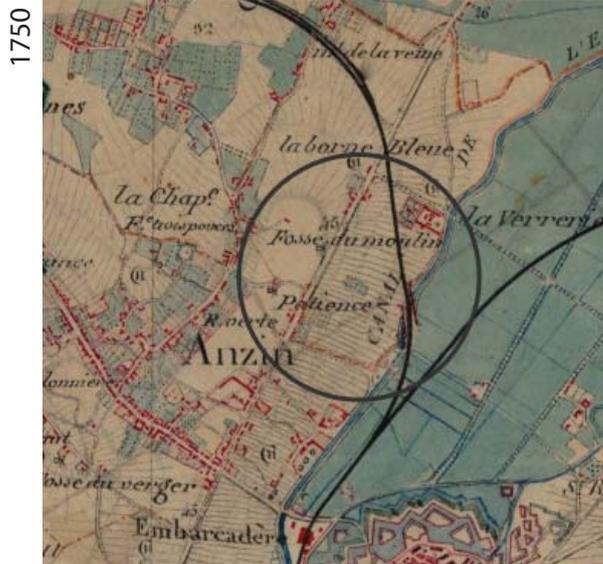


Usine d'Anzin d'Escaut & Meuse vers 1925 (Source : <http://www.rail.lu/usineescautmeuse.htm>)

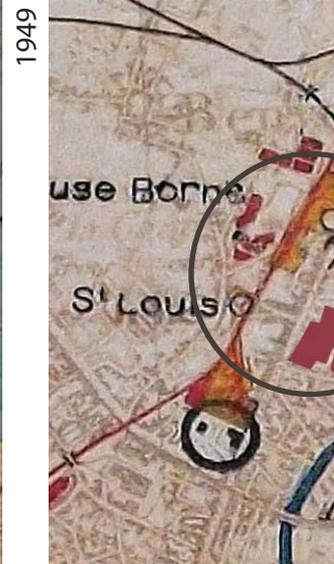
tandis que l'activité de traitement de surface des aciers inox est interrompue. Cette fermeture progressive de l'usine d'Anzin constitue une catastrophe économique et humaine supplémentaire pour la région qui compte déjà 19% de chômage (20,4% à Anzin). En 1995, un arrêté préfectoral demande à Vallourec de mettre en conformité l'atelier de traitement de surface d'Anzin. Les travaux étant trop coûteux, les bâtiments sont démantelés en 1996. Un diagnostic sur la présence d'éventuelles pollutions est alors réalisé par le Bureau Veritas avant de combler les fosses. Dans l'espoir de relever le groupe, ce dernier fusionne en 1997 avec l'entreprise Mannesmann röhren-werke, créant ainsi Vallourec & Mannesmann Tubes (V & M). La même année, la société conclut un accord avec Voie Navigables de France pour avoir un accès privé à l'Escaut, accord qui autorise l'usine à prélever de l'eau du fleuve pour



Carte de Cassini



Carte Etat-Major (Source : Géoportail)



Carte de Charbonnages

son activité et à y faire des rejets. Néanmoins, les cours en bourse de l'entreprise sont toujours au plus bas et à partir de 1999, le nombre d'installations fermées puis détruites sur le site se multiplie. L'usine d'Anzin ferme définitivement en 2000. Alors que le site des Rives de l'Escaut offrait de nombreux atouts lors de l'implantation de la première tuberie, il comporte aujourd'hui de nombreuses contraintes. En effet, situé au cœur d'un tissu urbain qui s'est développé durant toute la période minière et industrielle, l'usine génère des nuisances (bruit, pollution, odeur, fumée). Cette localisation très urbaine et un terrain en pente suppose également des mises aux normes environnementales² qui sont coûteuses pour des installations a priori assez anciennes. En outre, le site est enclavé ce qui empêche toute extension de l'usine et rend difficile l'accès à l'autoroute, principale voie de circulation pour le fret de nos jours. La société Vallourec a sans doute choisi d'abandonner le site d'Anzin au profit de celui de Saint-Saulves pour ces raisons.

2000 - 2004 UNE FRICHE À DÉPOLLUER

En 2000, un Grand Projet de Ville (GPV) s'instaure sur le territoire. Il tend à palier les déséquilibres urbains, économiques et sociaux du bassin minier. Dès lors, le site des rives de l'Escaut, qui est compris dans le périmètre du GPV, recouvre un intérêt urbain fort. Situé au cœur de la trame urbaine, entre les deux villes motrices du corridor minier Valenciennois (Valenciennes et Anzin), aux abords de l'Escaut et sur le tracé de la ligne 2 du nouveau Tramway, il représente une véritable opportunité foncière de 26 hectares pour changer l'image du territoire. Ainsi, la même année, la Communauté d'Agglomération de Valenciennes contacte l'Etablissement Public Foncier pour qu'il négocie l'acquisition de la friche Vallourec. Le projet de l'agglomération s'articule alors autour de trois composantes : la création de logements, d'équipements publics et le développement d'activités tertiaires. Dès décembre 2001, l'entreprise LECES Environnement réalise à la demande de l'EPF, un diagnostic initial du site. Elle retrace les différentes évolutions de l'usine et évalue les zones à risques du site, notamment en termes de pollution. En février 2002, la Brigade d'Évaluations Domaniales établit pour l'EPF, un état des lieux du site. Elle note la subsistance de bureaux, de deux grands halls de fabrication, d'un bâtiment annexe et d'un château d'eau sur le site. Quelques mois plus tard, l'EPF et Vallourec & Mannesmann signe un accord établissant que la dépollution du site et la démolition du bâti industriel seront à la charge de l'entreprise, le château d'eau et le bâtiment de bureau étant conservés pour leur intérêt architectural et historique. En avril et mai 2003, l'Européenne du Traitement des Résidus Solides France (ETRS) mesure le niveau de pollution résiduelle du site et identifie des sols souillés par des graisses, du goudron, des hydrocarbures et des métaux. La deuxième

² Les sols en pente vers l'Escaut risquent sans doute de générer un écoulement des pollutions présentes dans le sol vers le fleuve, notamment par le ruissellement des eaux de pluies.

partie de l'étude démontre qu'il subsiste de nombreux ouvrages enterrés (cages, fondations etc.) qui menacent la stabilité du terrain. Une fois le diagnostic établi, V & M lance les opérations de démantèlement et de dépollution adéquates. Le 25 mai 2004, l'ensemble des travaux de nettoyage et de remise en état dus par Vallourec & Mannesmann, dans le cadre de la cessation d'activité du site, sont achevés et le 17 novembre, l'EPF fait l'acquisition du site.

2004 - 2010 (?) DÉPOLLUER POUR RECONSTRUIRE

Entre 2005 et 2007, l'entreprise Burgéap, sur les conseils du diagnostic initial réalisé par LECES, réalise une série de prélèvements pour contrôler le degré de pollution des nappes phréatiques. Ce contrôle



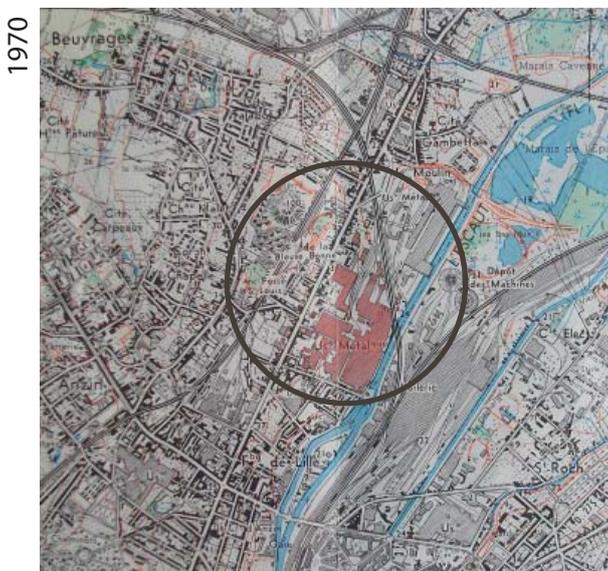
Site Vallourec après l'intervention de l'EPF, 2011 (Source: http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/8/84/Anzin_-_Vestiges_de_l%27usine_Vallourec_%28J%29.JPG).

révèle alors une très faible concentration d'éléments polluants. Dans le même temps, les anciens bâtiments de bureaux sont réaménagés en « Centre Médical Val Santé ». Les travaux de requalification du reste du site se divisent alors en deux phases :

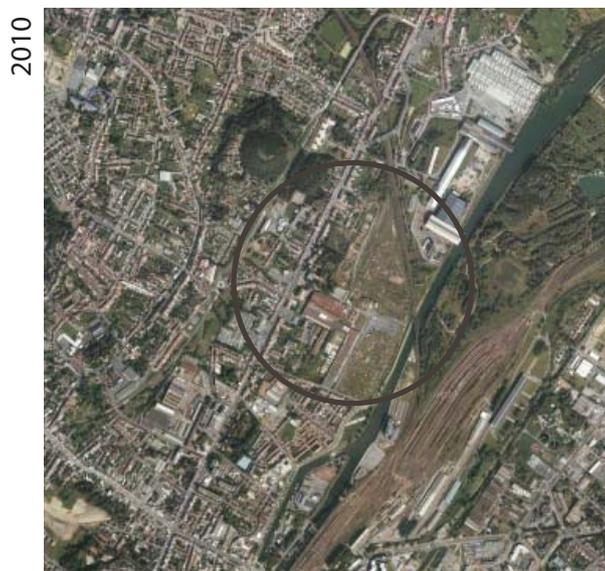
- Première phase :
Les nappes souterraines sont protégées d'éventuelles futures pollutions par une couche de pierres volcaniques, qui les isolent du sol. L'ensemble des déchets du site sont nettoyés et, après assainissement des lieux, une clôture est installée. L'EPF se charge alors de trouver un gardien pour maintenir le site fermé.



Carte de France de 1949



Carte IGN du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, 1970 - modifiée par Laura Prévost le 04/04/2012



Impression écran Google map du site des rives de l'Escaut réalisée le 04/04/2012.

- Deuxième phase : L'EPF fait l'acquisition en 2006 de la friche Soyez, terrain de 2 hectares attenant au site des rives d'Anzin. Une étude est alors réalisée par Burgéap pour déterminer la potentialité du site à accueillir des logements. En novembre 2008, l'entreprise Renard entreprend les travaux de démolition et de désamiantage de la friche. Au cours des travaux, on découvre de nombreuses fosses sous-terraines polluées au PCB. Celles-ci sont alors vidées et dépolluées. Le terrain fait ensuite l'objet d'un terrassement et d'un nivellement. Enfin, le site est également clôturé.

L'objectif de cette requalification a été de sécuriser le site et d'en faire un terrain de nouveau constructible, afin de permettre la réalisation du projet porté par la Communauté d'Agglomération. Cette opération est alors achevée par l'EPF entre 2009 et 2010 ?

CHANGER D'IMAGE

En octobre 2010, la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (CAVM) publie une note de présentation sur son projet « Les rives créatives de l'Escaut ». Ecoquartier entièrement tourné vers les technologies numériques, il offrira un nouveau parc de logements sociaux répondant aux orientations du PLH adopté en 2008³. En outre, le cœur du site sera aménagé en un parc de 3,8 hectares et l'ancien château d'eau de Vallourec accueillera une salle d'exposition, un centre d'étude pour contrôler la qualité environnementale du site et un espace d'apprentissage aux nouvelles technologies. Ces dernières seront alors mises au cœur de la vie quotidienne du quartier, notamment grâce à des panneaux d'informations numériques. Le projet phare des rives de l'Escaut porté par la CAVM et le CCI du Grand Hainaut est une serre numérique de 17 000m², prévue pour 2014. Celle-ci réunira les écoles du groupe Supinfocom, instituts de formation d'excellence mondiale spécialisés dans la création numérique (design industriel, animation et jeu vidéo), un laboratoire de recherche et une pépinière d'entreprises permettant ainsi une fertilisation croisée des compétences. Cet espace créatif accueillera un centre de réalité virtuelle destiné à développer les *serious games*. Ces derniers visent à favoriser l'éducation et la formation aux métiers en utilisant les techniques du jeu vidéo. Ce centre sera piloté par Julian Alvarez, la référence française dans le domaine. Ce projet d'envergure (35 millions d'euros) devrait attirer plus de 1000 étudiants et professeurs sur le site et offrir à l'international l'image d'une petite « silicon valley » au cœur du Valenciennois. L'objectif de la CAVM et du CCI Grand Hainaut est donc non seulement de redynami-

ser l'économie du territoire (ils espèrent la création de 2000 emplois dans le numérique d'ici à huit ans) mais aussi de mettre un terme à cette représentation d'espace sinistré, enfermé par son lourd passé minier et industriel. Le choix du site des rives d'Anzin est alors très stratégique. Situé entre les deux principaux pôles urbains du corridor, sur un site ayant accueilli pendant 130 ans une tuberie - aciérie reconnue mondialement pour son savoir-faire à la pointe de la technologie, les collectivités territoriales montrent un espace qui ne renie pas ses origines mais au contraire les transcende : de l'excellence du tube, les rives de l'Escaut passent à l'excellence de l'image. En effet, dès la fin des années 1980, les acteurs du Valenciennois ont adopté une politique forte de développement du numérique. C'est ainsi que sont nées les trois écoles du groupe supinfocom et que, en 1995, la ville de Valenciennes s'est lancée dans la création d'un réseau de fibre optique⁴. Ce dernier relie aujourd'hui non seulement les équipements culturels, d'enseignement supérieur et de recherche du territoire mais aussi ses entreprises. En outre, cette boucle optique a pour but de moderniser l'administration du territoire en mettant en place de nouveaux services numériques destinés au public. Valenciennes Métropole cherche également à réduire la fracture numérique que connaît son territoire. Ainsi, elle a déployé 27 structures (dont 16 cyberbases en communes rurales) sur l'ensemble de l'agglomération afin de démocratiser et de rendre accessible l'usage d'internet à sa population et de sensibiliser au NTIC. Et cette volonté de mettre le numérique au cœur du territoire s'étend à toute la région. En effet, celle-ci ambitionne de se positionner comme espace de référence mondiale en termes de développement multimédia et numérique avec le pôle image régional à Tourcoing, la Plaine Images à Roubaix et la future Fabrique à Images sur l'ancien site minier de Wallers-Arenberg. Ainsi, le site des rives de l'Escaut constitue une pièce maîtresse à la stratégie développée dans le Nord-Pas-de-Calais et dans le Valenciennois : il contribuera à reconquérir l'image du territoire et à concevoir une identité renouvelée, basée sur l'excellence.

³ Le Programme Local de l'Habitat 2008-2014 tend notamment à :

- « Valoriser le patrimoine et mettre en scène l'attractivité du territoire.
- Diversifier l'offre de logements et l'adapter aux besoins des foyers d'aujourd'hui
- Economiser l'énergie et l'espace et créer de la mixité sociale » (l'objectif sous-jacent est de construire des éco-quartiers à proximité des stations du tramway valenciennois.

⁴ Aujourd'hui, le projet est porté par la CAVM et ce sont plus de 150 km de fibres optiques qui sont opérationnels et qui connectent huit parcs d'activité du valenciennois au réseau très haut débit. Il permet aux entreprises locales de gagner en productivité et en réactivité. Il s'agit donc d'un outil stratégique essentiel au développement économique du territoire.

